



Formation Maître de Cérémonie NIVEAU 3

Prix de la formation pour 70h = 1 645 €

Détail de la formation :

Théorie : 70h

Découverte du métier de Pompes Funèbres (niveaux 1,2)
Accueil et comportement avec les familles en deuil,
Aptitudes du Maître de Cérémonie,
Différentes situations existantes,
Les différentes Cérémonies, Rites Funéraires,
La prise de parole,

Stage en entreprise : 140h

Conception et animation de cérémonie,
Encadrement d'une équipe en convoi funéraire,

Les modalités d'évaluation :

Le niveau 3 est clôturé par un examen pour l'obtention du diplôme et l'acquisition des compétences nécessaires à la fonction de maître de cérémonie - décret n° 2012-608 du 30 avril 2012 et selon les modalités de l'arrêté du 30 avril 2012, modifiées par l'arrêté 2020-648 du 27 mai 2020

La formation est sanctionnée par un diplôme dont l'évaluation se fait sur les critères suivants :

QCM : 50% de la note (note éliminatoire si inférieure à 12/20)

Oral devant le jury : 30% de la note (note éliminatoire si inférieure ou égale à 5/20)

Note de stage : 20% de la note

Accessibilité aux personnes handicapées : Contacter notre référent handicap : pierre@pfacf.com

www.pfacf.com / conseil@pfacf.com

Siège Social : 139 route de Castelsarrasin - 82000 MONTAUBAN

SIREN : 913 360 004

Déclaration d'activité Formation : 76820110182

Certifié QUALIOPi n°2021/97544.2



LE METIER DE MAITRE DE CEREMONIE ET SES « CARACTERISTIQUES »

C'est un métier de service,

Un métier de tradition qui exige une forte éthique professionnelle,

Un métier qui s'apprend avec le temps,

Un métier qui demande une grande disponibilité,

C'est l'école de l'urgence et de la réactivité de qualité,

Le maitre de cérémonie :

- *Veille au bon déroulement des obsèques*
- *Encadre une équipe de porteurs*
- *Il est en relation avec les familles*
- *Il organise, anime et dirige des cérémonies civiles préparées en amont avec la famille.*

Les conditions d'accès :

- 1) Suis-je capable de vivre 7 jours sur 7 avec la mort ?
- 2) Suis-je capable de voir, de manipuler un défunt ?
- 3) Puis-je résister à la peine des autres, sans pleurer à l'unisson ?
- 4) Ai-je un mental assez fort pour supporter tout ça ?
- 5) Suis-je capable de m'exprimer de façon audible en public ?
- 6) Suis-je capable d'encadrer une équipe ?
- 7) Ai-je le permis B ?
- 8) Ai-je une bonne présentation ?

**Si, à toutes ces questions, je peux répondre OUI,
alors je peux être un intervenant des pompes funèbres.**

Accessibilité aux personnes handicapées : Contacter notre référent handicap : pierre@pfacf.com

www.pfacf.com / conseil@pfacf.com

Siège Social : 139 route de Castelsarrasin - 82000 MONTAUBAN

SIREN : 913 360 004

Déclaration d'activité Formation : 76820110182

Certifié QUALIOPi n°2021/97544.2



Les modalités pédagogiques :

Méthodes expositives
Alternance de cours magistraux et d'enseignement pratique en présentiel

Objectifs opérationnels et évaluables :

- Connaître le métier et ses caractéristiques
- Maitriser la réglementation funéraire
- Connaître les rites et cérémonies funéraires
- Maitriser les techniques de prise de parole
- Concevoir et animer une cérémonie
- Encadrer une équipe en convoi funéraire

Moyens pédagogiques et techniques d'encadrement :

- Supports de cours donnés à l'entrée en formation
- Mise en situation : Prises de parole en public dans les Crématoriums ou au cimetière, préparation de trames de cérémonies
- Référent pédagogique : Pierre LEVI → pierre@pfacf.com
- Référent administratif : Pierre LEVI → pierre@pfacf.com
- Référent handicap : Pierre LEVI → pierre@pfacf.com
- Formateurs : Des professionnels du funéraire confirmés

Accessibilité aux personnes handicapées : Contacter notre référent handicap : pierre@pfacf.com

www.pfacf.com / conseil@pfacf.com

Siège Social : 139 route de Castelsarrasin - 82000 MONTAUBAN

SIREN : 913 360 004

Déclaration d'activité Formation : 76820110182

Certifié QUALIOPi n°2021/97544.2